

APPEL MONDIAL
à une nouvelle



mobilisation
POUR L'ENFANCE

Une nouvelle mobilisation pour l'enfance

Année du 20^{ème} anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, 2009 a été marquée par le lancement, le 4 juin à Genève, sous le patronage de Mme Marguerite Barankitse et de M. Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la paix, de l'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance.

Cette initiative du Bice a couronné deux années d'un intense travail de nos membres, partenaires, experts et défenseurs des enfants réunis par le Bice pour tenter un diagnostic de la situation de l'enfance dans le monde, 20 ans après l'adoption de la Convention. Pendant cette période, beaucoup a été fait. Mais tant reste à faire pour que ces millions d'enfants déracinés que l'Appel a identifiés vivent une vie digne dans un environnement respectueux de leurs droits !

Le Bice s'est évidemment mobilisé par de multiples initiatives autour de l'Appel et par un plaidoyer international activement mené tout au long de l'année par notre représentation permanente à Genève.

Malgré le contexte de crise économique en Europe, et d'instabilité dans plusieurs pays où nous intervenons, l'action du Bice auprès des enfants s'est poursuivie en Afrique, en Amérique latine, en Asie, comme en Europe-CEI (cf. page 3).

Cette année encore il me faut saluer l'engagement magnifique des défenseurs des enfants sur le terrain – plus de 400 professionnels travaillant souvent dans des conditions très difficiles – et la forte mobilisation des personnels en Europe. Les bailleurs de fonds qui financent nos projets ont aussi soutenu l'action du Bice tout au long de l'année.

En interne, l'adoption de nouveaux statuts et d'un plan stratégique 2010-2013 (cf. page 2) parachèvent la refondation du Bice entreprise il y a 4 ans. Ainsi, dès la fin 2009, toutes les délégations régionales du Bice chargées des projets ont été regroupées à Bruxelles auprès du Secrétariat général. Pour celle d'Afrique, le transfert s'est opéré selon un calendrier plus resserré qu'initialement prévu (cf. page 4), ce qui constitue un défi exigeant mais qui ouvre des perspectives prometteuses. Les comptes de l'exercice 2009 sont en équilibre.

Nous voudrions enfin remercier chaleureusement tous nos donateurs dont la générosité a, cette année encore, accompagné les enfants. Ainsi le Bice peut-il aborder avec confiance et détermination la nouvelle étape de mobilisation pour l'enfance ouverte par l'Appel.

Yves Marie-Lanoë,
Président du Bice

Comité de la Charte

Le Comité de la Charte du « don en confiance » est un Organisme d'agrément et de contrôle des associations et des fondations faisant appel à la générosité publique. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de gestion. Ce nouveau document a été conçu pour donner une vision claire et synthétique de notre organisation : ce qu'elle est, ce qu'elle fait, les fonds qu'elle a reçus et leur utilisation, en particulier pour les fonds provenant de la générosité publique.

AGRÉÉE PAR



Commissaire aux comptes

Conformément à la loi, les comptes du Bice sont certifiés par un Commissaire aux comptes. Le Cabinet Deloitte est le Commissaire aux comptes du Bice.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport moral et du rapport financier 2009 du Bice adoptés par l'Assemblée générale du 26 mai 2010. Ces rapports ainsi que ceux du commissaire aux comptes Deloitte sont disponibles sur le site Internet du Bice www.bice.org. Ils peuvent également être obtenus sur simple demande.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance

Le Bice est un réseau international catholique d'organisations engagées pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant.

Fondé en 1948 sous forme d'association loi 1901, le Bice est reconnu par le Saint Siège. Il est constitué par les organisations membres de son réseau.

«*Tout enfant qui naît est un signe que Dieu n'a pas encore désespéré de l'humanité*»

Rabindranath Tagore

1959

Participation du Bice à la Déclaration des droits de l'enfant.

1979

Année internationale de l'Enfant. Initiative du Bice.

1989

Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant après une participation active du Bice à son élaboration.

2009

Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance.

Notre mission

Le Bice agit dans une perspective chrétienne, il a pour objet la croissance intégrale de tous les enfants. Il engage toutes ses forces pour promouvoir la dignité des enfants et faire appliquer leurs droits encore trop souvent bafoués. Il s'appuie pour cela sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Notre vision

Le Bice affirme que l'enfant, personne humaine à part entière, est un sujet de droits. Son développement requiert le respect de ses droits fondamentaux et de la dimension spirituelle qui est en lui. Le Bice croit que tout enfant possède en lui un dynamisme de vie et des ressources. Il cherche à favoriser cette résilience de l'enfant.

La famille, les éducateurs, la société civile et les pouvoirs publics doivent agir, chacun à leur niveau, pour favoriser le développement de l'enfant et lui assurer un environnement protecteur.

Principes d'action

- L'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de sa dignité.
- Le service de tous les enfants, sans discrimination ni prosélytisme, dans le respect de leur nationalité, de leur culture et de leur religion.

- L'attention aux besoins réels des enfants et l'appel à leur participation active.
- Une action dans la durée en dehors de tout effet de mode.
- Le respect d'un code de bonne conduite fixant les règles à suivre avec les enfants. Ce code est souscrit et mis en œuvre par tous nos intervenants, partenaires, organisations.

Nos missions sociales

1. L'action sur le terrain auprès des enfants en difficulté. En Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe - CEI, le Bice s'engage avec des partenaires locaux pour prévenir la violence et créer un environnement protecteur pour les enfants.

2. Le plaidoyer international réalisé par notre représentation permanente auprès des Nations Unies à Genève et auprès des institutions internationales à Paris, Strasbourg et Bruxelles.

3. La réflexion et la recherche sur l'enfant. Le Bice est un lieu de réflexion et de recherche sur l'enfance, notamment autour de la résilience et de la bientraitance. Grâce à ses publications, son centre de ressources sur Internet, les formations qu'il propose, il mutualise idées, savoir-faire et bonnes pratiques.

LES AXES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2013 ADOPTÉ EN 2009

1. Mettre en œuvre les recommandations de l'Appel, notamment pour que le plaidoyer du Bice pour les droits de l'enfant s'inscrive pleinement dans le système des droits de l'homme.

2. Élargir notre réseau d'organisations membres du Bice pour mieux répondre aux défis et mieux faire entendre la voix des enfants dans notre monde globalisé.

3. Renforcer l'articulation entre le travail de terrain, le plaidoyer et la réflexion sur l'enfance pour que les projets de terrain ne restent pas des « îlots d'excellence » mais contribuent à améliorer les politiques publiques en développant parallèlement les formations proposées par le Bice pour mieux diffuser nos savoir-faire.

Implantation du Bice dans le monde :

Le Bice est présent dans 66 pays au travers de ses projets, de ses organisations membres (30) et des partenaires avec lesquels il travaille.

Effectifs du Bice :

Le Bice compte plus de 400 personnes travaillant sur le terrain dans le cadre des projets et 21 salariés (équivalents plein temps) en Europe.

Les bureaux du Bice en Europe sont passés de 4 à 3 avec le regroupement des délégations à Bruxelles auprès du Secrétariat général qui a permis de rationaliser notre activité. Le Bice est donc désormais implanté à Bruxelles (secrétariat général et délégations), Paris (siège et développement des ressources-communication) et Genève (représentation permanente et R&D).



Principales réalisations de 2009

L'Appel mondial à une nouvelle mobilisation pour l'enfance a été largement signé et diffusé dans 80 pays. Le document de référence de l'Appel comme les Actes du colloque international du 4 juin ont été publiés et peuvent être consultés sur le site interne du Bice. L'Appel a suscité de multiples initiatives au niveau régional illustrant la nécessité d'une collaboration renforcée entre ONG, organisations internationales, pouvoirs publics, milieux académiques et secteur privé pour faire face à la complexité croissante et à la mondialisation des enjeux concernant l'enfance.

Le Bice sur le terrain en 2009

EN AFRIQUE, l'année 2009 a été une année de renforcement des acquis en matière de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire, au Mali, au Togo et en République Démocratique du Congo où nous intervenons. Nos projets - dont l'un des principaux axes est la justice des mineurs, illustré cette année par l'édition du guide des minorités* au Mali - ont été poursuivis tandis que s'amorçait en fin d'année la constitution de la nouvelle délégation à Bruxelles.

EN AMÉRIQUE LATINE, le Bice a mené des actions de mobilisation en lien avec l'Appel. Un « Décalogue pour l'enfance du XXI^{ème} siècle » a été lancé suite à des actions de sensibilisation menées dans les 12 pays couverts par notre réseau latino américain. Le projet « Enfance sans barreaux » qui implique 5 pays s'y poursuit. Il promeut une justice pénale orientée vers la réinsertion des jeunes. La lutte contre la maltraitance et les violences sexuelles et contre le tourisme sexuel (projet en République dominicaine à Saint Domingue) s'est poursuivie.

EN ASIE, huit projets ont été mis en œuvre dans trois pays (Cambodge, Inde, Népal). Ils concernent les enfants victimes d'abus et/ou d'exploitation sexuels, les enfants maltraités et victimes de violence, les enfants victimes de conflits armés et la petite enfance (éveil précoce.) Le travail en réseau de nos partenaires s'est développé notamment sur la thématique de la résilience et de l'approche communautaire.

EN EUROPE-CEI, nos activités se sont centrées sur le renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'enfant dans les pays de la CEI où la société civile est souvent encore faible. Divers séminaires pluridisciplinaires et des formations thématiques ont été organisés. Par ailleurs, notre action s'est poursuivie autour de 3 axes : les enfants en situation de handicap (Russie), la violence et l'abus sexuel et les enfants en rupture sociale et familiale.

Réflexion sur l'enfance, recherche et développement

Le département « Recherche et Développement » (R&D) a poursuivi ses travaux sur la « résilience ». Une douzaine de formations dans plusieurs pays d'Europe ont été organisées en direction de publics regroupant professionnels et bénévoles. Un

nouveau cahier « Résilience et droits de l'enfant » a été publié.

Plaidoyer international

Notre représentation permanente à Genève s'est fortement impliquée dans la préparation et le lancement de l'Appel en établissant des liens aussi bien avec les organes intergouvernementaux, qu'avec les ONG, le milieu académique et les défenseurs sur le terrain. Nos liens se sont également resserrés avec les différents organes de défense des droits de l'homme de l'ONU à travers plusieurs interventions et en utilisant les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, contribuant ainsi à une meilleure insertion des droits de l'enfant dans le système des droits de l'homme.

Modèle économique du Bice

Les missions sociales du Bice sont financées par l'appel à la générosité du public et par des bailleurs de fonds publics et privés.

Les frais de fonctionnement, y compris les frais de personnel (plus de 400 personnes travaillant sur le terrain) et des projets mis en œuvre auprès des enfants dans le monde entier, sont principalement financés par les bailleurs de fonds.

Ces projets sont conçus, suivis, contrôlés et évalués par les équipes du Bice travaillant en Europe dans les délégations régionales. Ce sont les délégations régionales du Bice qui rendent possible la réalisation des projets. Le financement de leurs coûts salariaux et de fonctionnement est essentiellement assuré par la générosité du public.

Celle-ci contribue également au financement des deux autres missions sociales du Bice : la réflexion sur l'enfance et le plaidoyer international qui ne bénéficient pratiquement d'aucun financement institutionnel, qu'il soit public ou privé.

Les dons et legs provenant de la générosité du public couvrent enfin les dépenses de recherche de fonds et de communication ainsi que les frais d'administration du secrétariat général et d'animation de notre réseau.



©Durnez-Bice



©Thomas Louapre-Bice



©Bice-DRAsie



©Bice

* Analyse et commentaires de la législation applicable aux enfants contrevenants, en danger ou victimes d'infractions.

Les ressources du Bice et leur emploi

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi des Ressources de l'exercice 2009 est présenté conformément au règlement 2008-12 du Comité de la réglementation comptable. Il n'identifie plus séparément les ressources et emplois liés à la catastrophe du 26 décembre 2004 (Tsunami), qui restent toutefois clairement identifiés dans le détail des comptes du Bice. Il présente de manière analytique les ressources du Bice selon leur origine

A/ Éléments clés du Compte d'Emploi des Ressources

En milliers d'euros	2009	% 2009
Total ressources du CER	5 130	
Moins aide Pro Pueris	150	
Total ressources	4 980	100%
Missions sociales Nettes de la variation des fonds dédiés	3 281	65,9%
Frais de recherche de fonds Nets de l'aide Pro Pueris	956	19,2%
Frais de fonctionnement	687	13,8%
Résultat	56	1,1%

Les subventions pour les projets accordées par les bailleurs de fonds publics ou privés ne couvrent que très marginalement les frais de personnel et de fonctionnement du Bice. Ceux-ci sont par conséquent essentiellement financés par les donateurs, sans quoi il ne serait pas possible de recueillir ces subventions et de mener à bien ces projets.

De ce fait la lecture de l'utilisation des fonds provenant de la générosité du public ne peut se faire sans se référer à l'utilisation du total des ressources (cf. modèle économique p.3).

En particulier, **ce sont bien les 2/3 des ressources totales du Bice qui sont consacrées à ses missions sociales** : réflexion et recherche sur l'enfance, plaidoyer auprès des gouvernements et des institutions internationales, programmes d'accompagnement des enfants en difficulté sur divers continents (Afrique, Amérique latine, Asie et Europe de l'Est).

LE BILAN

Bilan du Bice arrêté au 31 décembre (en milliers d'euros)

ACTIF	2009	2008	PASSIF	2009	2008
Immobilisations nettes	102	132	Fonds propres	639	582
Créances diverses	424	576	Fonds dédiés	1 018	1 222
Disponibilités	1 600	1 501	Dettes diverses	469	405
TOTAL	2.126	2.209	TOTAL	2.126	2.209

Les fonds propres augmentent du seul effet du résultat de l'exercice (56 K€). Les fonds dédiés sont en diminution du fait de l'utilisation d'une partie des fonds reportés en début d'exercice, notamment de ceux provenant de la collecte « Tsunami ». Nettes des fonds dédiés, les disponibilités sont en hausse de 303 K€ à 582 K€.

Christian de Chastellux, Trésorier du Bice

et les emplois selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au Compte d'Emploi des Ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultats. Il présente également de manière distincte les ressources issues de la générosité du public et l'emploi qui en est fait.

B/ Utilisation des seules ressources provenant de la générosité du public (dons et legs)

En milliers d'euros	2009	% 2009
Total ressources	2 685	100%
Missions sociales Nettes de la variation des fonds dédiés	1 153	42,9%
Frais de recherche de fonds	886	33,0%
Frais de fonctionnement	616	22,9%
Variation du solde des ressources	30	1,1%

L'exercice 2009 a été marqué par :

- L'Appel à une nouvelle mobilisation pour l'enfance lancé à Genève : les coûts relatifs à cet appel (105 K€) ont été intégralement financés soit par des aides privées ou publiques, soit par la Fondation Pro Pueris (86 KCHF).
- Un investissement important (467 K€) dans le développement de la base des donateurs par voie de prospection. Cet effort d'investissement, rendu nécessaire par l'effritement progressif de notre base a été partiellement financé (150 K€) par une subvention de la Fondation Pro Pueris.
- En octobre 2009, la décision de l'association de droit allemand Bice Deutschland e.V. qui abritait notre délégation pour l'Afrique de sortir du cadre juridique qui la liait jusqu'ici au Bice nous a conduit à resserrer le calendrier de transfert prévu de cette délégation de Lahr (Allemagne) à Bruxelles (Belgique). Cette décision a eu aussi pour conséquence pour le Bice d'avoir à financer dès décembre 2009 ses activités en Côte d'Ivoire pour un montant de 30 K€.

Les organisations liées au Bice

• **La Fondation Pro Pueris**, créée en 1987 est une fondation de droit suisse dont l'objet est d'apporter au Bice un appui juridique, technique et financier pour des opérations exceptionnelles non liées à son exploitation courante.

• **L'Asbl Bice Belgique**, association de droit belge créée en 2000, a orienté son activité à partir de 2009 dans les domaines de la réflexion et du plaidoyer pour l'enfance. Ses membres animent depuis 2010 un forum sur le site internet du Bice.